Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 17.05.17 | 50e année | N° 15

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09

L'édito

Violaine Blétry-de Montmollin

Le manque de reconnaissance, ce mal du siècle !

Les chefs d'entreprise, tout comme les politiciens, pensent souvent que leurs principales responsabilités envers leurs collaborateurs consistent à donner du sens aux objectifs définis et à développer leurs compétences pour les atteindre, alors que ces derniers, quant à eux, estiment que leur direction doit avant tout valoriser leur travail et les motiver !

Si ce décalage de perception est bel et bien réel, une manière d'y remédier est sans aucun doute de mieux comprendre la réalité quotidienne des collaborateurs en se rendant notamment sur le terrain avec eux pour vivre et partager leurs tâches et leurs missions. Quitter son bureau n'est pas une marque de défiance ou de contrôle, mais bien un geste de respect et de valorisation.

Cette immersion nous plonge dans une réalité quotidienne que nous pouvons mieux comprendre, mieux évaluer et surtout mieux faire évoluer en prenant les bonnes décisions pour le bien de tous. Ces moments de partage sont également emplis d'une richesse inouïe et la confiance qui s'instaure nous permet d'avancer ensemble en toute quiétude malgré les incertitudes. C'est donc une démarche gagnante-gagnante que nous nous devons de vivre mais que nous nous devons aussi d'instaurer au sein de nos entreprises et de notre administration pour le bien de tous.

Merci à toutes celles et tous ceux qui me permettent ce partage depuis le début de mon mandat et qui font rayonner notre Ville grâce à leurs implications quotidiennes au travers de tâches parfois ingrates et souvent peu reconnues par tout un chacun.

Directrice de la Sécurité et des Infrastructures

Emmenée par son directeur Ludovic Maggioni, l'équipe du Muséum d'histoire naturelle dansera durant le concert des Petits chanteurs à la gueule de bois, samedi soir lors de la Nuit des musées. • **Photo : Stefano Iori**

Nuit savoureuse au musée

Que diriez-vous de visiter les musées neuchâtelois de nuit ? Ce samedi 20 mai, les musées de la Ville de Neuchâtel et environs ouvrent leurs portes à l'occasion de la Nuit des musées. Visites guidées, spectacles, concerts et ateliers pour enfants : une foule de surprises et d'animations gratuites attendent le public jusqu'à minuit. La fête se prolongera le lendemain, Journée internationale des musées.

Pour cette 11e édition, les six musées associés à l'événement sur le Littoral ont préparé un programme à la fois ludique et interactif pour petits et grands autour de leurs expositions respectives. Encore en rénovation, le Musée d'ethnographie ne participera pas aux réjouissances.

Manger dans le noir

Dans sa nouvelle exposition fraîchement inaugurée, le Musée d'art et d'histoire retrace 130 ans de photographie dans le canton de Neuchâtel. Il emmène le public à sa découverte au travers d'un opéra et de visites éclair. Du côté du Muséum d'histoire naturelle, il sera question de mécanique du ventre. Les visiteurs pourront manger de mille et une façons différentes : dans le noir, en dansant ou avec les pompiers qui allumeront le feu pour faire griller des cervelas. Sous le regard du public, le taxidermiste du musée examinera l'estomac d'un animal pour étudier son ultime repas.

Au Jardin botanique, les sens s'éveilleront par la découverte de plantes aromatiques à déguster dans une préparation à base de séré. Des visites guidées de l'Alpinum Claude Favarger et de l'exposition «Terre d'outils» sont aussi au programme. Le Centre Dürrenmatt, lui, accueillera le collectif de musiciens et de biologistes We Spoke et Hackuarium pour une performance biomusicale, dans laquelle des micro-organismes se transforment en instruments de musique. Tandis qu'au Laténium, petits et grands assisteront à la fouille de l'épave «Altaripa». **Programme en pages 8-9.**

3

Après l'émoi suscité par la restauration du cloître de la Collégiale, la population était invitée à donner son avis.

4

Dans sa nouvelle exposition, le Musée d'art et d'histoire retrace 130 ans de photographie neuchâteloise.

16

Une journée avec les ambulanciers du Service d'incendie et de Secours (SIS) de la Ville de Neuchâtel.

Les labels ou le bon sens, que mettre dans mon assiette ?

CONFÉRENCE ET ATELIER-CRÊPES, POUR FAIRE LE POINT ET VOUS AIDER À Y VOIR PLUS CLAIR, EN TOUTE CONVIVIALITÉ !

POMMES BIO DU CHILI, HARICOTS BIOÉQUITABLES DU MEXIQUE OU CONCOMBRES SUISSES SUR-EMBALLÉS...

DES CONTRADICTIONS QUI COMPLIQUENT NOS CHOIX !

Programme

MESSAGE

OLIVIER ARNI, Conseiller communal, directeur de l'Urbanisme, de l'Economie et de l'Environnement, vous présentera la politique communale en faveur de la nature en ville;

CONFÉRENCIERS

DANIEL OSWALD, de l'association Ecoparc, vous parlera des écobilans et de l'énergie grise qui se cache derrière les produits alimentaires du quotidien ;

BARBARA PFENNIGER, de la FRC, vous éclairera sur les labels et la façon de vous y retrouver ;

ATELIER-CRÊPES

Et pendant ce temps, vos enfants sont conviés à préparer des crêpes avec des produits locaux. Dès 6 ans, sur inscription.

En un clin d'œil

MERCREDI 24 MAI 2017

Où ? Neuchâtel
Musée d'Histoire Naturelle
Rue des Terreaux 14

Heure ? 18h00 - 19h15,
puis apéritif-dégustation

Coût ? Soirée gratuite

Pour des raisons d'organisation, merci d'inscrire vos enfants à l'atelier-crêpes au 032 721 11 74 . (Nombre de places limitées).

Ville de Neuchâtel
Urbanisme et environnement
Tél. 032 717 76 60

Cette soirée est proposée par le Réseau des Villes de l'Arc jurassien dans le cadre de son programme d'actions vers une société à 2000 watts auquel notre Ville participe.

Les soirées de consultation autour du réaménagement du jardin ont réuni environ 200 personnes

Le préau du cloître fait débat

Les deux soirées de consultation organisées par la Ville pour débattre du réaménagement du cloître de la Collégiale ont réuni, jeudi dernier et lundi, environ 200 personnes. Habitant-e-s de la ville, utilisateurs des lieux et amoureux du patrimoine ont pu dialoguer avec les autorités et les architectes responsables du projet. Après avoir découvert un cloître printanier et fleuri.

Les soirées de consultation ont permis de découvrir le cloître de la Collégiale dans une ambiance fleurie et printanière.

«Il était important de renouer le dialogue, de permettre aux citoyens d'exprimer leur opinion»: pour le conseiller communal et directeur de l'Urbanisme Olivier Arni, ces deux soirées de consultation devaient permettre d'inscrire le réaménagement du cloître – dont les images du nouveau dallage publiées en mars ont suscité une vive émotion dans la population – dans l'énorme travail de restauration de la Collégiale, entrepris depuis 2008 et qui va se poursuivre jusqu'en 2022.

Ainsi, le conservateur cantonal Jacques Bujard, les architectes Danilo Mondada et Christophe Amsler, membres de l'association en charge de la restauration, ainsi que le chargé du projet à la Ville, Pascal Solioz, ont détaillé tant les procédures ayant amené à la restauration du cloître que son histoire et les travaux menés, dans le respect absolu du patrimoine et dans l'esprit de l'architecte Léo Châtelain.

Ainsi, Jacques Bujard a rappelé que les travaux avaient abouti non seulement au dallage aujourd'hui contesté, mais aussi et surtout à l'agrandissement du préau du cloître, grâce à la suppression du passage aménagé en 1874 contre la volonté de Léo Châtelain pour permettre aux calèches amenant les députés au Château de faire demi-tour à leur aise. Ce passage coupait la Collégiale de son cloître. Sa suppression, et la réouverture d'une porte créant à nouveau le lien avec la Collégiale, ont été largement saluées.

Les intervenants ont souligné le fait que toutes les procédures avaient été respectées, à travers les commissions d'urbanisme et des utilisateurs, largement informées et consultées. La mise à l'enquête publique n'a suscité aucune opposition. Quant à la mise à disposition du cloître pour des activités à caractère culturel, et non pas uniquement religieux, elle a été validée par le Conseil général lors de la demande de crédit pour la deuxième étape des travaux. L'idée étant de pouvoir prolonger des manifestations organisées dans la Collégiale avec les espaces extérieurs. «Il n'a jamais été question d'y organiser des concerts de rock», a insisté Olivier Arni.

«Laissons le temps marquer sa patine, laissons du temps à la nature», a suggéré de son côté l'architecte Danilo Mondada. «L'intervention réalisée est tout à fait réversible, et si des compléments ou des modifications devaient être apportés, cela pourrait être fait très rapidement. Avec le printemps, le cloître devient plus vert de jour en jour.» (fk)

«S'il vous plaît, rendez-le nous!»

Les participants aux soirées de consultation ont été invités, à leur arrivée, directement dans le cloître. La plupart étaient surpris: les bordures fleuries de graminées blanches et violettes et l'herbe ayant poussé entre les dalles donnaient des allures printanières à cet espace qui n'avait, jusqu'ici, été vu qu'à travers les médias. Dans un coin, l'eau jaillissait d'une nouvelle fontaine, mettant en évidence un passage de l'Evangile: «Qui boit de cette eau aura encore soif».

«Je n'y trouve pas d'âme»

Mais pour nombre de ces visiteurs du soir, le jardin aurait dû être maintenu dans son aspect précédent, avec des zones herbeuses et un bananier au centre, au lieu des dallettes posées en lignes. «Je n'y trouve pas d'âme, ce cloître n'a plus rien de convivial», notait une Neuchâteloise. «La symbolique du cloître a disparu», jugeait une autre. D'autres, à l'image du conseiller général Jules Aubert, auteur d'une interpellation devant le législatif, avaient toujours le sentiment, malgré les explications détaillées sur la procédure suivie, que le nouvel aménagement du jardin n'avait pas été discuté au préalable: «Alors s'il vous plaît, rendez-le nous!»

Evoquant la possibilité d'y organiser des manifestations également culturelles – apéritifs d'après-mariages ou expositions dans la galerie – plusieurs participants ont insisté sur le caractère particulier de cet espace. Ainsi, s'exprimant au nom de la section neuchâteloise de Patrimoine Suisse, Patrice Allanfranchini estimait jeudi soir que le parvis de la Collégiale était un lieu plus adapté à de telles manifestations que le cloître lui-même, destiné selon lui à demeurer un jardin clos favorisant la médiation: «Je médite au bord du lac», lui a répondu un architecte de la place, qui a rappelé que «Neuchâtel n'est pas un cas unique: ouvrir des lieux cultuels à des activités culturelles, cela s'est fait largement». Et d'espérer y entendre un jour un concert de piano: «Cela peut être magnifique, cela peut fonctionner».

Suite des opérations

Au final, Olivier Arni était satisfait de la démarche de consultation menée par la Ville, qui a permis d'ouvrir le débat dans la population. «Et si certains doutent de l'intérêt réel de cette consultation, nous sommes convaincus de notre côté que vu l'importance de ce patrimoine, il convient d'être à l'écoute et de prendre en compte l'intérêt commun», précise-t-il.

Que va-t-il se passer désormais? Une synthèse des soirées et des prises de position de différents acteurs liés au lieu, dont la paroisse de Neuchâtel et le conseil de communauté local de la Collégiale, ainsi que des utilisateurs, sera effectuée à l'intention du Conseil communal. Celui-ci examinera l'ensemble des informations récoltées à l'occasion de cette consultation. Et il communiquera sa position de principe avant les vacances d'été et transmettra à l'Autorité législative un rapport, avec d'éventuelles propositions d'évolution du lieu. (fk)

Le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel a verni le week-end dernier sa nouvelle exposition

Zoom sur plus d'un siècle de photographie

Quelle place a occupé Neuchâtel sur la scène photographique nationale ? Quels en ont été ses acteurs ? Quels rapports la photographie a-t-elle entretenus avec les arts visuels traditionnels ? Dans une exposition à découvrir jusqu'à la mi-octobre, le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel retrace pour la première fois 130 ans de photographie dans le canton, de 1840 à 1970.

Portraits d'une foule d'anonymes, réalisés en atelier entre 1860 et 1880 à La Chaux-de-Fonds par Louis Colin. • Photo : Stefano Iori

Réalisée en collaboration avec l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'Université de Neuchâtel, l'Institut suisse pour la conservation de la photographie et le Département audiovisuel de la Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds, cette exposition à tout point de vue exceptionnelle présente plus de 350 photographies, qui n'ont pour la plupart jamais été ni publiées, ni exposées. Autant d'images qu'il a d'abord fallu dénicher. Une vingtaine d'étudiants sont ainsi partis en chasse dans les archives d'une quinzaine d'institutions du canton et d'importants centres de la photographie en Suisse. Il en a résulté près d'un demi-million d'images, qu'il a fallu passer en revue, puis sélectionner.

« C'est une exposition sur l'histoire de la photographie et son implantation dans la région, pas un récit sur la vie à Neuchâtel », soulignait jeudi dernier devant la presse l'un des commissaires de « Transitions », l'ancien directeur du Musée de l'Elysée Jean-Christophe Blaser. « Il s'agit d'inscrire l'histoire de la photographie neuchâteloise dans la grande histoire de la photographie suisse, de voir quels sont les parallélismes, mais aussi les particularités », relevait de son côté la co-directrice du MAHN Chantal Lafontant Vallotton.

Des pionniers aux avant-gardistes

Tout au long du parcours, le visiteur pourra ainsi découvrir les pionniers de la photographie à Neuchâtel et ses principaux acteurs jusqu'en 1970, les domaines qu'ils ont investis ainsi que leurs modèles. A commencer par la première expérience photographique enregistrée dans le canton, une lithographie de La Chaux-de-Fonds réalisée en 1840 d'après daguerréotype. C'était un an seulement après l'invention de ce procédé photographique.

En parallèle, l'exposition montre les grandes étapes par lesquelles est passée la photographie avant de jouer le rôle central sur les plans médiatique et artistique que nous lui connaissons aujourd'hui. Portraits paysage, scène de genre : la photographie s'est longtemps coulée dans le moule des arts visuels traditionnels, avant de conquérir son autonomie et développer son propre langage visuel et artistique.

L'exposition s'accompagne d'une publication richement illustrée et de nombreux évènements annexes : conférences, table ronde, visite guidées ou ateliers pour les enfants. Le 13 juin, le public pourra notamment découvrir l'Institut suisse pour la conservation de la photographie, basé à Neuchâtel, avec son directeur Christophe Brandt. (ab)

« Transitions. La photographie dans le canton de Neuchâtel, 1840-1970 » : jusqu'au 15 octobre, du mardi au dimanche de 11h à 18h. Infos : www.mahn.ch

Agenda culturel

Galeries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN (esplanade Léopold-Robert 1), ouverture du mardi au dimanche de 11h à 18h. www.mahn.ch. *Exposition* « Transitions. La photographie dans le canton de Neuchâtel 1840-1970 », jusqu'au 15 octobre.
Concert du Ruckers, « Le moment baroque », œuvres de Couperin et Corelli, par Jonathan Nubel, Sandrine Feurer, Esther Monnat et Lionel Desmeules.

Galeries de l'histoire, antenne du MAHN (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Musée d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h. www.museum-neuchatel.ch. *Exposition* « Manger, la mécanique du ventre », jusqu'au 26 novembre.

Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours. Les espaces d'exposition sont fermés au public jusqu'à fin 2017 mais le MEN reste actif et propose de nombreuses animations. www.men.ch.

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), ouverture 7j./7, d'avril à octobre de 10h à 18h. www.jbneuchatel.ch. Dans le Parc, *exposition permanente* « Terre d'outils ».
Les dimanches « Café-tartines » au Jardin, durant toute l'année 2017.
« *Quand mon œil et ma bouche se mettent d'accord* », expériences sensorielles à vivre seul ou en famille, dimanche 21 mai, de 14h30 à 16h, inscription obligatoire au 032 718 23 50 ou jardin.botanique@unine.ch.

Atelier des musées
Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

MAHN
- « Gravure », stage de l'Ascension, dès 16 ans, du jeudi 25 au samedi 27 mai de 11h à 16h.
- « Focus ! », atelier 4 à 6 ans en duo, mercredi 31 mai 2017 de 14h à 15h30, atelier 7 à 10 ans, mercredi 24 mai 2017 de 14h à 16h, atelier ados dès 11 ans, mercredi 7 juin 2017 de 14h à 16h.

Jardin botanique
- « Les petits bêtes de l'étang », atelier 7 à 10 ans, mercredi 31 mai de 13h30 à 15h.

Divers

Lundi des mots, « Rencontre avec le Festival International du Film Fantastiques de Neuchâtel (NIFFF) » et présentation du forum littéraire « New Worlds of Fantasy », lundi 22 mai, 18h30, à l'Union commerciale, rue du Coq-d'Inde 24.

Galerie Sémaphore (rue de la Cassarde 18), exposition de Hela Lamine du 24 mai au 26 juin. Vernissage le mercredi 24 mai, de 17h à 20h.

Case à chocs (quai Ph.-Godet 20), vendredi 19 mai, dès 21h30 au Queen Kong Club, Death Valley Girls, Autisti et Pabst ; dès 23h, à l'Interlope, post club avec Y Otras Chicas ; samedi 20 mai, dès 23h, Nico Sun, Greg Shepherd et Psycho Weazel.

Salon du Bleu Café (fbg du Lac 27), vendredi 19 mai, 21h, Transit Quartet.

Bar King (rue du Seyon 38), vendredi 19 mai, 21h30, The HEMUlators; samedi 20 mai, 21h45, Mystical Faya.

Musiques du monde pour Madagascar, vendredi 19 mai, dès 19h, à l'Interface Club, fbg de l'Hôpital 16. Réservation et informations sur www.mamisoa.ch ou 032 725 87 77 / 078 704 62 92 / 079 278 14 48.

L'actualité culturelle

Musique de chambre

En concert dimanche, l'ensemble instrumental Histoires de Musique a concocté un programme de musique de chambre particulièrement accessible et varié autour d'une œuvre magique : le *Quintette pour piano et cordes* du compositeur russe Dimitri Chostakovitch (1906-1975). Suivront le *Quatuor pour hautbois et cordes* de Mozart ainsi que les *Schilflieder* du compositeur romantique allemand August Klughardt (1874-1902), écrits d'après des poèmes de Nikolaus Lenau.
Dimanche 21 mai à 11h15 à la salle de l'Académie de l'Hôtel DuPeyrou. Ouverture des portes et billetterie une heure avant le concert.

La Putain de l'Ohio

Le Théâtre Tumulte accueille ce week-end la compagnie Point de fuite avec «La Putain de l'Ohio», une pièce du dramaturge israélien Hanoch Levin à ne pas mettre entre toutes les oreilles. Pour ses septante ans, un mendiant décide de s'offrir les services d'une prostituée. Après une négociation aussi âpre qu'inefficace sur le prix de la passe, c'est le drame : le vieillard, plus très vert, n'arrive pas à consommer. La belle refusant de lui rendre l'argent, il réussit à la convaincre d'en faire profiter son fils… «On

se situe dans un monde qui semble réduit au marchandage. Et pourtant, une humanité désarçonnante de tendresse, de naïveté et d'humour donne à ce texte la force d'une tragédie contemporaine», souligne le Théâtre Tumulte. Mise en scène par Benjamin Knobil, la pièce est portée par trois grands comédiens romands : Zina Balmer, Jean-Pierre Gos et Yves Jenny.
Du 18 au 21 mai au Théâtre Tumulte, rue Erhard-Borel 13. Horaires : du jeudi au samedi à 20h30, dimanche à 17h. Réservations : 032 725 76 00 ou sur www.tumulte.ch

La Grande Symphonie

Sous la baguette d'Alexander Mayer, l'Ensemble symphonique Neuchâtel (ESN) clora dimanche sa saison de concerts en beauté avec la *Grande Symphonie* de Schubert (1797-1828). Les «divines longueurs» de cette œuvre monumentale, ainsi que

ses forces anticipatrices, annonciatrices de Bruckner, se heurteront en seconde partie de programme à la nostalgie de la *Symphonie de Chambre n°2* d'Arnold Schönberg (1874-1951), une œuvre de jeunesse que le compositeur mit 33 ans à achever. Le concert sera précédé à 16h15 d'un éclairage de la musicologue Orane Dourde. Un bouquet final à ne pas manquer !
Dimanche 21 mai à 17h au Temple du Bas. Réservations : www.esn-ne.ch

Voyage musico-théâtral dans la mémoire de la culture espagnole

Musique espagnole à l'honneur

La nouvelle création du théâtre Frenesí rend hommage à la musique espagnole des 19e et 20e siècles. Baptisé « Olé », ce spectacle constitue une véritable fête qui mêle musique et théâtre. A découvrir jusqu'au 21 mai au théâtre du Concert !

Entre les murs décrépis d'un musée abandonné, deux musiciens se racontent. Sortis des malles et des vitrines, les partitions s'animent et les instruments se mettent à jouer, tandis que les objets se muent en témoin d'une époque en crise, où la culture a été délaissée.

Au théâtre du Concert, le pianiste Evan Métral et la cantatrice Teresa Larraga interpréteront des morceaux espagnols tout en jouant la comédie. • Photo : Stefano Iori

Ode à la vie

Sur scène, le pianiste Evan Métral et la cantatrice Teresa Larraga naviguent entre théâtre, musique et chanson. «Nous partageons un univers commun qui ne se cantonne pas seulement à la musique ou au théâtre. C'est une ode à la vie, un véritable mélange puisé dans la mémoire espagnole que nous proposons», expose Teresa Larraga, fondatrice du théâtre Frenesí, résidant au théâtre du Concert.

Muse des compositeurs français

«La musique classique espagnole des 19e et 20e siècles reste aujourd'hui en grande partie méconnue hors de sa terre d'origine, alors même qu'elle avait inspiré les plus grands compositeurs français de cette époque comme Georges Bizet, Camille Saint-Saëns, Claude Debussy ou Maurice Ravel», explique le théâtre Frenesí. Les deux interprètes du spectacle ont plusieurs cordes à leur arc : ils souhaitent user de leurs différents talents pour redonner à la musique espagnole l'ampleur et l'importance qu'elle mérite. Ils parcourent deux siècles de l'histoire d'Espagne au travers de tableaux et d'images sonores. Une aventure qui se veut drôle et intime, et où le rêve côtoie la réalité. (ak)

Spectacle «Olé» : du 17 au 21 mai au théâtre du Concert. Me, je, ve, sa à 20h30 et di à 17h. Réservations au 032 724 21 22. Infos sur www.frenesi.ch

Chronique culturelle

Concert des nations

La Suisse est le seul pays qui a demandé à sa population si elle souhaitait adhérer à l'Organisation des Nations Unies (ONU). C'était en mars 2002 et la réponse fut oui. Pour commémorer 15 ans de participation active au concert des nations et remercier le peuple d'avoir fait preuve d'ouverture, la Ville de Neuchâtel, sur proposition de la Confédération, a offert dimanche à ses administrés un concert gratuit de l'orchestre de l'ONU. Belle affluence, bon programme populaire et accessible et prestation de haut niveau d'un ensemble symphonique formé de 60 musiciens miliciens fonctionnaires dans des organisations internationales à Genève. Nous avons particulièrement apprécié le coup d'archet fougueux de la soliste Lisa Rieder, 29 ans, qui a superbement exécuté le *concerto pour violon en sol mineur n° 1* de Max Bruch. L'idée du chef Antoine Marguier de jouer le *Voyage de printemps* du compositeur suisse Aloÿs Fornerod est également à saluer. La morale de ce beau moment de partage : la musique adoucit les mœurs et est une excellente ambassadrice de la paix !

Patrice Neuenschwander

Publicité

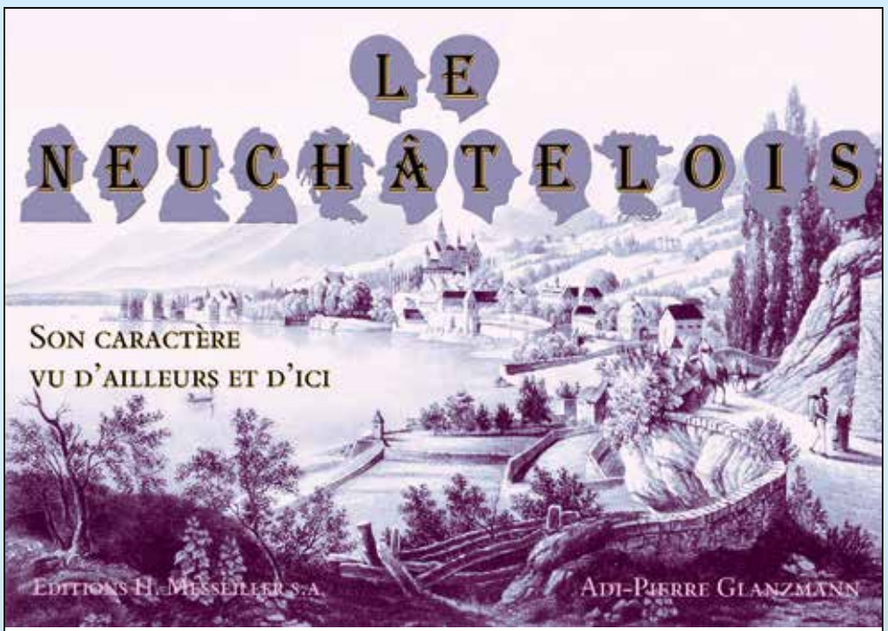

LE NEUCHÂTELOIS : QUEL REGARD PORTENT LES AUTRES SUR LUI ? ET NOUS MÊME ?

Un ouvrage passionnant qui met à nu le Neuchâtelois.

Ses qualités, ses travers : cinq siècles d'observations par nos hôtes, et par les habitants de ce pays.

Le Neuchâtelois, un être attachant et épris de ses libertés qui mérite d'être découvert.

Cet ouvrage est en vente pour Fr. 35.– aux Editions H. MESSEILLER SA.

Bulletin de commande

Je commande ..... exemplaire(s) de l'ouvrage **«Le Neuchâtelois»** (Fr. 35.– / frais de port en sus) :

Nom / Prénom .....

Adresse .....

Date ..... Signature .....

Talon à affranchir et à renvoyer à :
Editions Messeiller SA, route des Falaises 94, CH-2000 Neuchâtel
Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à :
edition@messeiller.ch

La chronique du délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable

L'énigme de la douche froide

Pierre-Olivier Aragno

Payer 3'200 francs pour une douche froide ? Mais non… Il suffit de tourner le robinet d'eau chaude pour obtenir de l'eau tiède ! Les détracteurs du projet de loi sur la stratégie 2050 ne sont vraiment pas très créatifs.

Leur crainte est la perte de notre indépendance énergétique entraînée par la fermeture des centrales nucléaire.

> « Toute la filière nucléaire est totalement dépendante de fournisseurs étrangers : l'uranium, la technologie, entre autres. »

Hein ? L'énergie nucléaire, un approvisionnement local ? J'espère que cela doit être de l'humour. Toute la filière nucléaire est totalement dépendante de fournisseurs étrangers : l'uranium, la technologie, les pièces de rechange pour celles qui peuvent être remplacées, etc.

Une mine d'uranium au Niger : quelle indépendance offre le nucléaire ?

En plus, au niveau sécurité, ces vieilles cocottes, sous pression depuis un demi-siècle, offrent de réjouissantes perspectives.

A l'opposé, les seules filières de production entièrement helvétiques sont les énergies renouvelables. Enfin pas tout à fait : on ne peut pas revendiquer le soleil, mais il s'invite généreusement et son activité va perdurer encore quelque temps…

Donc, la seule solution pour garantir une sécurité d'approvisionnement énergétique indépendante et à long terme est de s'orienter vers les énergies renouvelables. Mettre en place le projet stratégique 2050, c'est précisément aller dans ce sens. Il trace les voies pour nous sortir de notre addiction pour les énergies fossiles. Une transition énergétique pour éviter la douche froide pour les générations futures !

Un lourd, très lourd héritage

Le nucléaire, lui, nous offre un charmant héritage qui nous colle aux doigts, et qui continuera d'absorber d'importantes ressources financières locales ! Une peine de 5'000 ans pour un orgasme énergétique de quelques dizaines d'années. Une belle contre-stratégie proposée par les détracteurs dont les neurones sont cadencées à l'uranium.

Le vote sur la stratégie énergétique 2050 est un choix de société : soit on s'agrippe à une épave qui sombre en s'accrochant à l'urgence des problèmes.., soit on vote oui et on prend l'option de l'urgence des solutions !

P.-O. A.

Une semaine, un sport

En tennis en fauteuil roulant, le fauteuil est considéré comme une partie du corps : si une balle touche son fauteuil, le joueur perd le point. • **Photo : Stefano Iori**

Des services gagnants

Vous faire découvrir la richesse de l'offre des clubs sportifs actifs à Neuchâtel ou à proximité: c'est l'objectif de notre chronique «Une semaine, un sport», qui vous présente cette le Club en fauteuil roulant de Neuchâtel, né il y a tout juste 25 ans. Outre des conseils juridiques et sociaux et des activités culturelles, il propose, côté sportif, de pratiquer du tennis en fauteuil roulant. Quelques règles diffèrent un peu du tennis «valide». Ainsi, chaque joueur a droit à deux rebonds. Plus d'infos : www.cfr-ne.ch

Vous souhaitez que votre club sportif soit présenté dans cette chronique ? Facile : un courriel à communication.ville@ne.ch

Nuit des musées

Littoral neuchâtelois

Samedi 20 mai 2017

Entrée libre

www.nuitdesmusees-ne.ch
www.facebook.com/NuitDesMuseesNeuchatelois

La Nuit et la Journée des musées invitent le public à découvrir gratuitement les expositions des musées du canton de Neuchâtel et à participer aux nombreuses animations mises en place spécialement pour l'occasion.
Visites guidées, spectacles, ateliers pour enfants, conférences, projections de films, rencontres avec des invités, jeux, concours, et bien d'autres surprises pour les jeunes et les moins jeunes vous attendent.

L'entrée est libre dans tous les musées participants dès le début des animations.

Attention : dans certains musées, il est impératif de s'inscrire sur place pour participer aux ateliers pour enfants, le nombre de participants étant limité.

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE NEUCHÂTEL — 18h00 - 24h00

18h00 / 20h00 / 22h00 Impromaton : spectacle d'improvisation d'après des photographies de l'exposition « Transitions »
18h30 / 19h15 / 20h00 / 20h45 / 21h30 Café, thé, chocolat : les boissons exotiques à Neuchâtel au 18e siècle
18h45 / 20h30 / 21h45 / 22h30 Visites éclair de l'exposition « Transitions. La photographie dans le canton de Neuchâtel 1840-1970 »
19h00 / 21h00 / 23h00 Opéra Hors Cadre : rencontres lyriques autour de l'invention de la photographie
19h00-21h30 Prenez la pose dans un décor décalé et immortalisez votre image

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE — 16h00 - 24h00

16h00-20h00 Venez préparer la disco-soupe
18h00-20h00 Goûtez dans le noir. Pour toute la famille
18h00-20h30 Symphonies alimentaires. Dès 8 ans
Dès 18h00 Découvrez les « Souvenirs alimentaires » des étudiants de l'association DiO2
18h15 / 19h15 Le dernier repas : Observez Martin Zimmerli, le taxidermiste du Muséum, examiner l'estomac d'un animal pour étudier son ultime repas (30') *
18h30-20h00 Présentation de menus de la Bibliothèque Publique et Universitaire (BPUN)
20h00-24h00 Sélection d'extraits de films par Passion Cinéma. Âmes sensibles s'abstenir
21h00-22h00 Concert des Petits Chanteurs à la Gueule de bois
Dès 22h30 DJ set sélectionné par Isma

JARDIN BOTANIQUE — 17h00 - 22h00

17h00-20h00 Découverte sensorielle des plantes aromatiques. Préparation de serré aux herbes aromatiques et dégustation
19h00-20h00 Visite guidée de l'Alpinum Claude Favarger *
20h00-21h00 Visite guidée de l'exposition « Terre d'outils » *
21h00-22h00 Contes gourmands par les conteuses de la Louvrée *

CENTRE DÜRRENMATT NEUCHÂTEL — 17h00 - 23h00

14h45 Visite guidée « L'apocalypse selon Dürrenmatt »
17h00-23h00 Visite libre des expositions
19h00 / 21h00 (30') Performance biomusicale « Living Instruments »

LATÉNIUM — 18h00 - 24h00

Dès 18h00 « Une fouille dans mon jardin »
18h30 / 19h30 / 20h30 « De la découverte au musée ». Visites guidées (20 personnes maximum) *
18h30 / 19h15 / 20h00 / 20h45 / 21h30 « Recollons les pots cassés » (15 personnes maximum) *
18h15 / 19h00 / 19h45 / 20h30 / 21h15 / 22h00 « Trait d'crayon » (12 personnes maximum dès 8 ans) *
Dès 19h00 « Y a un os ! » Quand le fouilleur tombe sur un os, l'archéozoologue intervient !
20h00 / 21h00 / 22h00 « Pierres, mortier et bois : l'archéologie du bâti »
A la tombée de la nuit « Touché, coulé ! ». Assistez à la fouille de l'épave « Altaripa »
Dès 18h30 « Tout feu tout flamme ». Venez vivre un instant de la vie des chasseurs-cueilleurs autour du feu...
19h30 / 20h30 / 21h30 « Pierre de foudre ». En compagnie d'une archéologue, découvrez le travail de la roche verte, son usage et sa symbolique
19h00 / 20h15 « L'homme et les changements climatiques sur les rives du Lac de Neuchâtel ». Lors d'une promenade dans le parc du Laténium, suivez une spécialiste de l'environnement

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE NEUCHÂTEL / Le musée est fermé pour rénovation

* Sur inscription à l'accueil animation enfants

MaHN Musée d'art et d'histoire Ville de Neuchâtel — Muséum d'histoire naturelle Neuchatel — Jardin botanique Université & Ville de Neuchâtel — CDN Centre Dürrenmatt Neuchâtel — laténium parc et musée d'archéologie Hauterive - Neuchâtel

Journée des musées

Littoral neuchâtelois
Dimanche 21 mai 2017

Entrée libre

www.nuitdesmusees-ne.ch
www.facebook.com/NuitDesMuseesNeuchatelois

La Nuit et la Journée des musées invitent le public à découvrir gratuitement les expositions des musées du canton de Neuchâtel et à participer aux nombreuses animations mises en place spécialement pour l'occasion.
Visites guidées, spectacles, ateliers pour enfants, conférences, projections de films, rencontres avec des invités, jeux, concours, et bien d'autres surprises pour les jeunes et les moins jeunes vous attendent.

L'entrée est libre dans tous les musées participants dès le début des animations.

Attention : dans certains musées, il est impératif de s'inscrire sur place pour participer aux ateliers pour enfants, le nombre de participants étant limité.

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE NEUCHÂTEL — 11h00 - 18h00

11h30 / 15h30 / 17h00 Démonstration des automates Jaquet-Droz
12h00 / 14h00 / 16h00 Opéra Hors Cadre : rencontres lyriques autour de l'invention de la photographie
12h00 / 13h30 / 15h00 Jouons avec les mystères de la lumière ! dès 7 ans *
13h30 / 15h15 / 17h30 Visites éclair de l'exposition « Transitions. La photographie dans le canton de Neuchâtel 1840-1970 »

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE — 10h00 - 17h00

10h00-12h00 / 14h00-16h00 Découvrez et semez des plantes digestives et aromatiques
10h00 / 11h00 / 14h00 Atelier équilibre alimentaire. Dès 4 ans (30') *
10h00-12h00 / 13h00-16h00 La Lanterne Magique présente « Berk, j'adore ! »
Dès 10h00 Sélection de menus de la BPUN et « Souvenirs alimentaires » avec DiO2
10h30 / 11h30 / 15h00 Comment faire entrer une pomme de terre dans une cellule ? (30') *
12h00-13h00 Initiation à l'Urban Training (60') *
12h30 / 13h30 / 14h30 Yoga digestif (30') *
14h00 / 16h00 Dissection de pelotes de rejection : tout ne se digère pas ! Dès 9 ans (30') *
15h15 / 16h15 Mouvement pour parents et enfants avec Youp'là bouge ! (30') *

JARDIN BOTANIQUE — 10h00 - 18h00

10h00-13h00 Découverte sensorielle des plantes aromatiques. Préparation de serré au herbes aromatiques et dégustation
10h00-18h00 Dégustation de miels du monde dans le cadre des « Cafés-tartines »
11h00-12h00 Là-haut sur la montagne. Visite guidée de l'Alpinum Claude Favarger. CHF 5.- par pers. avec boisson *
14h00-15h30 Visite guidée de l'exposition «Terre d'outils». CHF 5.- par pers. avec boisson *
14h00-16h00 Quand mon œil et ma bouche se mettent d'accord. CHF 20.- par pers. Délai d'inscription : mercredi 17 mai *

CENTRE DÜRRENMATT NEUCHÂTEL — 11h00 - 17h00

11h00-12h45 Petit déjeuner offert sur la terrasse
13h00 / 13h30 / 14h00 / 14h30 / 15h00 Visites flash de l'exposition « Friedrich Dürrenmatt – L'imaginaire des sciences » (15')
13h00 / 15h00 Installation participative « Living Instruments » (1h30)
13h00-16h00 Installation interactive « Knodes »

LATÉNIUM — 10h00 - 17h00

11h00 / 14h00 Visites surprises par Marc-Antoine Kaeser, directeur du Laténium
13h00-17h00 « Une fouille dans mon jardin ». Vous prévoyez de creuser une piscine dans votre jardin ou carrément de bâtir une nouvelle maison ?
13h00-16h30 « Recollons les pots cassés ». Pour être exposés dans le musée, les objets mis au jour lors des fouilles sont traités par les conservateurs-restaurateurs qui leur redonnent vie.
13h15 / 14h00 / 14h45 / 15h30 « Trait d'crayon ». Outil d'analyse et moyen de reproduction, le dessin permet d'étudier un objet en profondeur. (12 pers. max. par atelier. Dès 8 ans) *

CHÂTEAU ET MUSÉE DE VALANGIN — 10h00 - 17h00

10h00-17h00 Visite guidée des souterrains toutes les 45 minutes, à raison de 15 personnes maximum

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE NEUCHÂTEL / Le musée est fermé pour rénovation

* Sur inscription à l'accueil animation enfants

MaHN Musée d'art et d'histoire Ville de Neuchâtel
MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE NEUCHATEL
Jardin botanique Université & Ville de Neuchâtel
CDN Centre Dürrenmatt Neuchâtel
laténium parc et musée d'archéologie Hauterive - Neuchâtel

Graphisme : Marc-Olivier Schatz

Première journée citoyenne de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université ce samedi

Qu'est-ce que la non-violence ?

La violence est omniprésente dans nos sociétés actuelles. Quels sont ses mythes et ses réalités, comment la contenir et promouvoir une culture de la non-violence, de la paix, de la tolérance et de la liberté ? Pour débattre de ces questions, la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel (FLSH) invite le public à une journée portes ouvertes ce samedi 20 mai.

Le « revolver noué », célèbre œuvre de l'artiste suédois Carl Frederik Reuterswärd, symbolise la non-violence au siège de l'ONU. • Photo : Wikimedia

La FLSH inaugure une nouvelle formule en organisant une «journée citoyenne» à l'attention de la cité. «Il s'agit d'inviter la population à investir ses locaux de l'espace Louis-Agassiz pour une journée d'activités, de débats et de réflexion dans une ambiance conviviale, autour de grandes questions qui secouent nos sociétés actuelles», indique dans son message le doyen Hédi Didri.

Spectacles, ateliers, conférences, expositions, débats : le programme de ces portes-ouvertes, varié et ludique, est destiné à un public de tous les âges. De 10h à 17h, prendront place ateliers et expositions, pièce de théâtre, conférences, film, cuisines du monde et ateliers pour enfants.

La faculté invite le public à réfléchir sur l'omniprésence de la violence, ses mythes et réalités, et les actions, concepts et institutions qui permettent de la contenir en promouvant une culture de la non-violence, de la paix, de la tolérance et de la liberté. Pour le recteur Kilian Stoffel, «dans une période assombrie par des actes d'une violence de plus en plus intolérable, mais d'autant plus banalisée par le fait de sa médiatisation extrême, réfléchir sur les sources et les instruments de la non-violence est une nécessité urgente».

Car si la violence envahit l'espace public et les médias, la non-violence ne se manifeste que de manière discrète. Pour un archéologue, il difficile d'identifier des vestiges matériels de la paix; pour l'historien des sociétés antiques aussi, les documents se font rares. Pourtant, toutes les sociétés ont inventé des institutions chargées de régler la violence et mettent en œuvre quotidiennement des formes d'interaction et d'échange que l'on peut qualifier de « non violentes ».

A travers des approches disciplinaires, interdisciplinaires et transdisciplinaires, la «journée citoyenne» fournira un nouveau regard sur ces questions.

Conférence-événement

La journée débutera à 10h par une conférence de Jean-François Bernardini intitulée «non-violence, un outil pour le 21e siècle.» Artiste, auteur compositeur au sein du groupe I Muvrini, Jean-François Bernardini est également membre d'Umani-Fondation de Corse, une ONG basée sur la non-violence.

Dix mois après sa constitution, la Coopérative solaire Neuchâtel vient d'inaugurer la centrale du Crêt-du-Chêne

La première centrale participative du canton

Permettre à tout le monde de devenir acteur de la transition énergétique en devenant coopérateur d'une installation photovoltaïque : moins d'un an après le lancement du projet, la première centrale solaire participative du canton vient de voir le jour sur le toit du Collège du Crêt-du Chêne à La Coudre. Elle produira quelque 100'000 kWh par an, soit l'équivalent de la consommation de trente ménages.

L'installation produira l'équivalent de la consommation en électricité de 30 ménages. • Photo : sp

Mis sur pied en étroite collaboration avec la Ville de Neuchâtel et Viteos, ce projet novateur a été initié par deux associations, HabitatDurable et la Société suisse pour l'énergie solaire. Fin juin dernier naissait ainsi la Coopérative solaire Neuchâtel (CoopSol), alors qu'un appel à souscription était lancé. En l'espace de quelques semaines seulement, les 150'000 francs nécessaire à la réalisation de la centrale ont pu être réunis, auprès d'une centaine de coopérateurs. «L'intérêt a été tel qu'il a même dépassé les besoins en financement», se félicitait la semaine dernière le président de la CoopSol Diego Fischer, au moment d'inaugurer l'installation aux côtés de représentants de la Ville de Neuchâtel et de Viteos. Face à cet engouement, Coopsol cherchera rapidement à monter un deuxième projet. «Nous avons été contactés par des entreprises, mais aussi par des communes.»

Comment ça marche ?

Concrètement, la Ville de Neuchâtel a mis gratuitement à disposition de la CoopSol la toiture du collège du Crêt-du-Chêne pendant 25 ans. Cette dernière a financé l'installation solaire avec 300 parts sociales de 500 francs chacune. Viteos a géré la construction de la centrale, et est aussi chargé de l'exploitation. L'électricité produite est absorbée en grande partie pour les besoins du collège, mais le solde sera réinjecté dans le réseau par Viteos, qui rachète l'électricité à la coopérative pour un montant garanti pendant un quart de siècle.

Avec le produit de la vente d'énergie, la coopérative remboursera chaque année à ses membres une partie de leur investissement de départ, avec un modeste intérêt. Ainsi, au bout d'environ 25 ans, chaque coopérateur aura récupéré la totalité de son investissement, et aura, par sa participation, contribué à une production d'énergie renouvelable et écologique.

Pour Neuchâtel, il s'agit d'une opération blanche au niveau financier. La seule contribution de la Ville se présente sous la forme de la subvention à la réalisation de l'installation à hauteur de 50'000 francs, en vertu de l'arrêté modifié sur le fonds photovoltaïque communal du 13 juin 2016.

Informations : www.coopsol.ch ou info@coopsol.ch

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Boris Evard, architecte à La Chaux-de-Fonds (Evard + Fahrny Architectes SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Remplacement des fenêtres existantes + agrandissement des balcons, création de jardins d'hivers non chauffés à la rue des Cerisiers 36, article 1479 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, SATAC 103419 pour le compte de la Caisse de pensions Swatch Group. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 12 juin 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Sven Scharwath, architecte à Lausanne (SM Scharwath-Martini SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Création de 4 logements dans les combles, assainissement des locaux sanitaires existants, adjonction de 2 ascenseurs en façade avec passerelles d'accès à la rue Guillaume-Ritter 9-11, article 8715 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 103319 pour le compte de Balintra AG. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 12 juin 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Armando Pereira, architecte à Yverdon-les-Bains (Ateliers d'Architecture SA / AA), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Transformation d'une maison d'habitation, pose d'une isolation périphérique et installation d'un velux à l'avenue des Portes-Rouges 13, article 9559 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 103285 pour le compte de Madame et Monsieur Myriam et Johann Robert. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 12 juin 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Philippe Langel architecte à La Chaux-de-Fonds (Philippe Langel SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Installation d'un nouveau groupe de froid en toiture (dans le cadre d'un réaménagement intérieur de local commercial) à la rue de l'Hôpital 20, article 2538 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 103635 pour le compte de la Société Pierre Chuard Fribourg SA. Les plans peuvent être consultés du 19 mai au 19 juin 2017 délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Baptiste Cotelli, architecte à Neuchâtel (L'atelier d'architecture Jean-Baptiste Cotelli SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Rénovation d'un immeuble et création d'une passerelle d'accès pour personnes à mobilité réduite à la rue de l'Orée 98, article 7312 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102702 pour le compte de Monsieur Patrick Berdoz. Les plans peuvent être consultés du 19 mai au 19 juin 2017 délai d'opposition.

Demande de Monsieur Serge Grard, architecte à Fenin (maison d'art'chitecture Serge Grard SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Construction d'un nouvel immeuble de logements et surélévation du bâtiment adjacent existant au faubourg de l'Hôpital 104, article 508 du

(suite en colonne de droite)

Printemps de la Mobilité

Des roues et des pieds qui font avancer

Avec son grand-bi de 1880, Ernst Obrist s'est taillé samedi un joli succès.

Le Printemps de la Mobilité a connu un joli succès vendredi et samedi sur la place du Port. Quelque 25 exposants avaient répondu à l'appel des organisateurs, la Ville de Neuchâtel, Viteos et l'Association transports et environnement (ATE), et présentaient une foule de véhicules contemporains, mais aussi vintage. Le bus rétro attirait ainsi la curiosité des petits et grands, alors que le grand-bi d'Ernst Obrist ne pouvait pas passer inaperçu.

Ce retraité domicilié à Brügg possède ainsi un bijou de 1880, avec lequel il a traversé la Suisse en 2015. «Je m'étais d'ailleurs arrêté à Neuchâtel à cette occasion», confiait-il. Infatigable, Ernst Obrist participera bientôt à des championnats du monde, pour lesquels il s'entraîne en roulant 70 kilomètres chaque semaine. De quoi montrer fièrement, vendredi et samedi, son habileté à grimper sur son engin, en s'aidant d'un petit marchepied. Plusieurs autres vélos anciens étaient d'ailleurs à l'honneur lors de la parade de vélos vintage, samedi matin.

Enfin, il était aussi possible de se déplacer simplement à pied, durant ce Printemps de la Mobilité : un défilé de chaussures, organisé par Mobilité piétonne avec Résodanse Station, a permis aux chaussures de tous les jours de devenir les stars le temps d'un défilé. Et vendredi, après la conférence de l'éco-aventurier Raphaël Domjan, on dansait sous la tente avec des initiations très courues de salsa.

Le concours qui incite les jeunes à aller voter est lancé

Ciné-Civic fait sa pub au lycée

Dans le cadre du concours CinéCivic 2017-2018, huit «roadshows» se sont tenus lundi au lycée Jean-Piaget (LJP), à Neuchâtel. Il s'agissait de sensibiliser les élèves et apprenti-e-s à leur responsabilité de citoyennes et de citoyens. Les jeunes de huit classes du LJP ont ainsi eu la possibilité de découvrir ce concours, qui est organisé pour la seconde fois. Les «roadshows» ont été dispensés par des apprenti-e-s neuchâtelois de l'Ecole du secteur tertiaire (Ester) à La Chaux-de-Fonds accompagnés par des stagiaires genevois.

Ce concours, qui s'adresse aux 10-25 ans souhaitant inciter leurs pairs à aller voter, est organisé cette année par six cantons romands, à savoir Neuchâtel, Fribourg, Berne, Genève, Vaud et Valais. Il récompense des films et des affiches créés par des jeunes domicilié-e-s ou scolarisé-e-s dans l'un des cantons partenaires. Le message des réalisations proposées doit inciter les jeunes à participer aux votations et élections. Le délai pour déposer un projet est fixé au 31 décembre 2017. La remise des prix aura lieu en mars 2018 à Genève.

Enquêtes publiques (suite)

cadastre de Neuchâtel, SATAC 103355 pour le compte de Madame et Monsieur Marieke Hélène et Philippe Christian. Les plans peuvent être consultés du 19 mai au 19 juin 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Ali Squalli-Houssaïni, architecte à Lausanne (Squalli Architectes SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Création de 6 logements en toiture à la rue de l'Evole 51-53, article 9038 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 103024 pour le compte de la Bâloise Vie SA – Service immeubles. Les plans peuvent être consultés du 19 mai au 19 juin 2017, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Rappel aux propriétaires

Taille des arbres

Nous rappelons aux propriétaires qu'en application de la loi cantonale sur les routes et les voies publiques et de l'article 14 du règlement de police de la Ville de Neuchâtel, les plantations en bordure de la voie publique **doivent être taillées de façon à ne pas gêner la circulation ni limiter la visibilité**.

Si des arbres, arbustes ou haies dépassent la limite cadastrale de votre propriété, nous vous prions de les tailler ou faire tailler et de **répéter l'opération autant que nécessaire tout au long de l'année** de manière à laisser un espace libre de 2.50m au-dessus d'un trottoir ou d'un cheminement piétonnier et de 4.50m au-dessus d'une chaussée. Ceci s'applique également pour toute végétation qui masque la signalisation routière ainsi que l'éclairage public. En cas de manquement, les branches hors gabarit seront coupées à vos frais.

Nous vous signalons également que les arbres sont protégés par les articles 138 à 154 du règlement d'aménagement communal du 2 février 1998. N'oubliez pas de nous contacter pour vos demandes d'autorisation d'abattage ou d'élagage.

Le Service des parcs et promenades reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Tél. 032 717 86 60, courriel : parcs_et_promenades.neuchatel@ne.ch

www.2000neu.ch > Parcs et promenades > Gestion des arbres > Outils de gestion

La chronique musicale

L'oiseau de feu revient

Mathieu Neuenschwander

Il revient des flammes avec un nouvel album prévu en juin. C'est le chant de Phoenix, le plus anglophone des groupes français. En 20 ans, les Versaillais sont parvenus à imposer au monde une fusion pop-rock-electro qui ne manque pas de références culturelles plus classiques. La synthèse d'une époque ?

Phoenix s'apprête à sortir un nouvel album, dans une mouvance italo-disco. • **Photo : sp**

C'est à Chesnay, près de Versailles, que les trois membres fondateurs de Phœnix se rencontrent. Christian Mazzalai, Deck D'Arcy et Thomas Mars ont une douzaine d'années lorsqu'ils commencent à jouer ensemble. Dès les premières répètes le groupe se met à enregistrer. Au départ, les moyens manquent. Un simple enregistreur K7 de salon fait l'affaire. Peu de temps après ces homériques débuts, Branco (le frère de Christian) se tape l'incruste dans la cave du groupe. Sa propre formation Darlin', qui comptait Thomas Bangalter et Guy-Manuel de Homem-Christo (les futurs Daft Punk) a implosé quelques semaines plus tôt ! Il est donc temps d'investir dans du matériel d'enregistrement plus sophistiqué et de commencer à sortir des maquettes.

La BO de « Lost in Translation »

Ce que les organisateurs de concerts et les patrons de labels reçoivent est difficile à définir : une pop-rock légère métissée à des sons et des rythmes électroniques. Plus tout à fait du rock et pas encore techno. Le label *Source* signe le groupe qui se fait désormais appeler Phoenix. En 2000, la formation lance son premier album : *United*. C'est sur ce disque que figure LE titre qui popularise Phoenix : *If I ever feel better*. Le morceau fait un hit et leur permet de se faire connaître du grand public ainsi que de Sofia Coppola. C'est cette réalisatrice (et bientôt petite copine du chanteur Thomas Mars) qui va contribuer à les lancer en intégrant Phoenix à la Bande originale du film *Lost in Translation*. Les Français sortent ensuite sucessivement *Alphabetical* (2004), *It's Never Been Like That* (2006 – qui fait percer le groupe dans son propre pays alors qu'il tournait déjà internationalement) et aussi *Wolfgang Amadeus Phoenix* (2009).

C'est pour le 9 juin !

Pour *Bankrupt!*, en 2013, le groupe a utilisé la table de mixage (une Harrison 4032) qui a servi à enregistrer le morceau *Thriller* de Michael Jackson. Joli coup ! Il y a quelques semaines, la nouvelle est tombée : Phoenix a prévu de sortir son tout nouveau disque le 9 juin prochain. *Ti Amo* sera édité par le label Glassnote et s'inscrirait, selon les artistes, dans une mouvance italo-disco, style référence de la pop des années 1980. Un premier single vient d'être lancé, notamment en vidéo sur Internet, J-Boy tient ses promesses. Tout un programme !

M.N.

Neuchâtel en détails

Grand voyageur, Philippe Suchard avait fait élever ces coupoles sur sa propre maison. • **Photo : Stefano Iori**

Orientalisme neuchâtelois

Le quartier industriel de Serrières présente une particularité architecturale visible loin à la ronde : brillant au soleil, les coupoles orientales du « minaret » tranchent parmi les maisons villageoises et les anciennes fabriques de l'entreprise Suchard.

Situé à la rue Guillaume-Farel, cet ensemble architectural apparaît comme quelque peu hétéroclite : sur une maison plutôt banale, l'architecte Louis Daniel-Perrier a édifié en 1868 pour Philippe Suchard plusieurs tourelles coiffées de bulbes dorés, entourant une coupole du même métal.

Fondateur de la fabrique de chocolat qui porte encore son nom, Philippe Suchard est un homme dynamique, curieux et très actif dans de nombreux domaines. Grand voyageur, il se rend à plusieurs reprises en Amérique, mais découvre aussi l'Afrique du Nord et le Proche-Orient, parcourant notamment l'Egypte, la Palestine et la Syrie.

Fasciné par les beautés de ces pays et notamment par leur architecture, il fait élever, sur sa propre maison, les coupoles orientales dorées qui intriguent aujourd'hui encore bien des visiteurs. L'intérieur abrite des décors d'inspiration mauresque peints par les Bernois E. Giraudi et Ad. Erhard.

Cette construction, malgré son apparente originalité, s'inscrit dans la grande vogue de l'orientalisme qui touche tant les arts plastiques que l'architecture vers le milieu du XIXe siècle.

Vincent Callet-Molin

La Ville officielle

Invitation

Présentation du plan spécial « Palafitte »

La Ville de Neuchâtel a le plaisir de vous inviter à une séance d'information publique dans le cadre de la procédure d'approbation relative au plan spécial Palafitte, le

mardi 23 mai, de 19h30 à 21h30, dans l'auditoire Michel Egloff du Laténium

La présentation permettra à la population de s'informer sur le plan spécial Palafitte et sur l'aménagement du futur parc nature en ville.

L'entrée est libre et ouverte à tous.

Pour des questions d'organisation, nous vous prions d'aviser de votre participation le secrétariat du Service de l'aménagement urbain au 032 717 76 60 (urbanisme.neuchatel@ne.ch) jusqu'au 22 mai 2017.

Le directeur de l'urbanisme

Ascension

Pas de marché le 25 mai

En raison de la fête de l'Ascension, le marché du jeudi 25 mai sera supprimé. Il y aura bien sûr un marché le samedi 27 mai.

Roche de l'Ermitage

Prochaine sortie marche le 30 mai

L'Association de quartier de la Roche de l'Ermitage (AQRE) organise sa prochaine sortie marche le mardi 30 mai à 19h au départ du giratoire de Fontaine-André. Participation gratuite. Durée : environ une heure. Vous pouvez ensuite agender les marches suivantes, chaque dernier mardi du mois jusqu'en septembre : 27 juin, 25 juillet, 29 août et 26 septembre. Préparez vos baskets et rejoignez-nous !

Festi'neuch

Une nouvelle scène lacustre

La 17e édition de Festi'neuch qui se déroulera du 15 au 18 juin, présentera une nouvelle scène lacustre entièrement openair. La structure tente-chapiteau de cette deuxième scène s'envole pour laisser place à une scène ouverte, proposant ainsi un confort amélioré tant pour le public que pour les artistes, permettant d'accueillir quelque 4'500 spectacteurs et d'assister à un concert au soleil couchant ou sous les étoiles…

Les piscines extérieures du Nid-du-Crô ouvrent ce samedi

Préparez vos maillots !

Les piscines extérieures du Nid-du-Crô comptabilisent chaque année environ 50'000 entrées.

On ne dirait pas, mais l'été approche à grands pas. Et l'ouverture des piscines extérieures du Nid-du-Crô est fixée à ce samedi 20 mai à 9h. Avec leur bassin olympique en plein air, des plongeoirs, des bassins ludiques et des toboggans, ces piscines, inaugurées en 1990, font partie des plus belles piscines de Suisse romande. Elles comptabilisent bon an mal an environ 50'000 entrées, en fonction de la météo estivale. A noter que la piscine de Serrières, toujours gratuite, ouvrira quant à elle le 3 juin si la météo le permet. Une météo qui, ces prochains jours, s'annonce un brin changeante. Mais si ce n'est pas ce samedi que vous piquerez votre première tête dans les bassins, ce sera le suivant. Non ?

Le Canton et Fourchette verte mettent des élèves aux fourneaux

Concours culinaire samedi au Mail

Cuisine, concours, plaisir, alimentation équilibrée, divertissement : c'est le programme que propose le Service cantonal de la santé publique via son programme « Alimentation & activité physique » et Fourchette verte Neuchâtel. Les jeunes Neuchâteloises et Neuchâtelois sont conviés à un concours de cuisine à la mode « Top Chef », dont la finale se tiendra samedi 20 mai 2017 à Neuchâtel.

Début février, les élèves suivant des cours d'économie familiale ont été invités à proposer un menu comprenant un plat et un dessert respectant les consignes de Fourchette verte. La nouveauté pour l'édition de cette année est la valorisation du miel de la région intégré dans les menus proposés. Plusieurs jeunes ont ainsi été motivés à relever le défi. Quatre menus ont été sélectionnés par les responsables du concours : les heureux auteur-e-s pourront participer à la finale organisée le samedi 20 mai de 9h30 à 12h30 au centre scolaire du Mail, à Neuchâtel, en présence d'un jury sélectionné pour l'occasion.

Les candidates et candidats bénéficieront d'une heure trente pour valoriser leur talent culinaire. Les résultats seront communiqués samedi lors d'une partie officielle assortie d'une remise des prix par le conseiller d'Etat Laurent Kurth, chef du Département des finances et de la santé.

Ce concours culinaire est l'occasion de promouvoir l'alimentation équilibrée et le label Fourchette verte. Celui-ci, en effet, promeut l'alimentation équilibrée au sein des structures d'accueil extrafamilial, des restaurants de collectivités et d'autres établissements dans le canton. Il vise aussi bien à sensibiliser les établissements qui servent des repas que les consommateurs.

Echos

- Jeudi 11 mai, Mme Violaine Blétry-de Montmollin, directrice des infrastructures, et M. Olivier Arni, directeur de l'économie, ont représenté les Autorités communales à l'assemblée générale de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, aux Patinoires du Littoral.

- Vendredi 12 mai, Mme Christine Gaillard, directrice de la mobilité, a représenté les Autorités communales à la cérémonie d'ouverture du Printemps de la Mobilité, sur la Place du Port à Neuchâtel.

- Vendredi 12 mai, M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture et intégration, a représenté les Autorités communales à la cérémonie officielle du 125e anniversaire de l'Institut de langue et civilisation française, à l'Aula des Jeunes-Rives.

- Mardi 16 mai, Mme Christine Gaillard, directrice de l'éducation, a représenté les Autorités communales lors de l'inauguration de la nouvelle crèche du Centre-Ville à Neuchâtel.

- Mardi 16 mai, Mme Christine Gaillard, directrice de la mobilité, a représenté les Autorités communales lors de la présentation du Swisstrolley+ à Zurich.

Plaines-Roches

Prochain tir obligatoire le 20 mai

Tir obligatoire au fusil 300 m, samedi 20 mai 2017 de 9h à 12h au stand de tir des Plaines-Roches à Neuchâtel. Les heures indiquées sont les heures de tir.

Le bureau ouvre et ferme 30 minutes auparavant. Organisation : club de tir de Neuchâtel-Sports / www.tir-neuchatel.ch

Escrime

Passes d'armes à la Riveraine

Les samedi et dimanche 20 et 21 mai prochains auront lieu la 25e édition du tournoi des Trois Mousquetaires et les championnats suisses cadets et juniors par équipe à Neuchâtel. Comme d'habitude, la Société d'escrime de Neuchâtel se réjouit d'accueillir toutes ces fines lames à la halle de la Riveraine dès 9h. Si le fameux tournoi loisir n'aura pas lieu cette année, il sera remplacé par le gala du 25e anniversaire de la compétition.

Semaine du 17 au 23 mai 2017

Trois sorties cinéma

Le roi Arthur : la légende d'Excalibur

Lorsque le père du jeune Arthur est assassiné, l'oncle du petit garçon s'empare de la couronne. Privé de l'accès au trône, Arthur, qui ignore tout de ses origines, grandit dans les ruelles mal famées de la ville. Mais le jour où il arrache l'épée de la pierre, sa vie est complètement bouleversée. Et qu'il le veuille ou non, il n'a d'autre choix que d'accepter son destin. | **Arcades**

Les fantômes d'Ismaël

Ismaël Vuillard est un réalisateur de films célèbres. Il est sur le point de préparer son prochain tournage quand sa vie est chamboulée par la réapparition d'un amour disparu depuis 20 ans. C'est le portrait d'Ivan, un diplomate qui traverse le monde sans rien y comprendre. C'est le portrait d'Ismaël, un réalisateur de film qui traverse sa vie sans rien y comprendre non plus. C'est le retour d'une femme, d'entre les morts. C'est aussi un film d'espionnage... | **Bio**

Court

Le corps d'un ouvrier du traitement des eaux de la ville est retrouvé dans une bouche d'égout à Bombay. Narayan Kamble, chanteur folk et contestataire, est alors arrêté en plein concert, accusé d'avoir incité l'homme au suicide par l'une de ses chansons politiques incendiaires. Un procès se met en place et s'enlise, de plus en plus absurde et labyrinthique. La cour de justice devient la caisse de résonance des tiraillements et des archaïsmes de l'Inde contemporaine. | **Cinéma minimum**

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch

Impressum

Editeur : Ville de Neuchâtel, Conseil communal
Responsable : Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information
Rédaction : Aline Botteron, Anne Kybourg, rédactrices
Illustration : Stefano Iori, photographe
Secrétariat : Isabelle Ryser, secrétaire de rédaction
Contact : Téléphone : 032 717 77 09 • E-mail : bulletinofficiel@ne.ch
Internet : www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel
Mise en page : Cathy Ecabert
Impression et publicité : Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel
Téléphone : 032 725 12 96, 079 383 74 15
Tirage : 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.

Merci de votre collaboration !

Agenda pratique

Services d'urgence

Police : 117.

Service du feu : 118.

Urgences santé et ambulance : 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité :
N° principal : tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes : tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques : hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence :
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h. Fermeture exceptionnelle du jeudi 25 au samedi 27.05. Tél. 032 717 73 20.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque,* ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque,* ma et je de 14h à 18h, tél. 032 725 10 00.

Piscines du Nid-du-Crô : Ouverture au public : Piscines intérieures du lundi au jeudi de 8h à 22h, vendredi de 8h à 19h30, samedi de 8h à 18h30, dimanche de 9h à 19h ; Piscines extérieures dès le 20.05, tous les jours de 9h à 20h. Tél. 032 717 85 00, www.lessports.ch.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, tél. 032 717 74 10, e-mail: Boutique.Information.Sociale@ne.ch.

Centre de santé sexuelle – planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h, tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivée, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations.
Ouverture: lu 8h30 à 12h – 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h – ap-midi fermé, me 8h30 à 12h – 13h30 à 17h, je 8h30 à 12h – 13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non stop, tél. 032 717 72 20

Etat civil (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. tél. 032 717 72 10.

Sécurité urbaine (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, réception ouverte du lu au ve de 7h à 19h et sa de 7h à 15h, tél. 032 722 22 22. De nombreuses prestations sont disponibles en ligne : www.securite-urbaine-ne.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche ? Vous cherchez des informations ? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad) : T. +41 32 886 88 88, – joignable 7j/7, y c. jours fériés – jours ouvrables de 8h à 12h / 13h30 à 19h – week-ends et jours fériés de 11h à 19h. Informations complémentaires sur : www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 0848 134 134.**

Les services religieux

Cultes du samedi 20 et dimanche 21 mai 2017

Sud :

Collégiale : di 21.05, 10h, culte avec sainte cène, M. F. Schubert, garderie et école du dimanche à Collégiale 3 ; je 25.05, 10h, culte avec sainte cène, Mme D. Collaud.

Temple du Bas : je 18.05, 10h, méditation, salle du refuge ; di 21.05, 10h, culte avec sainte cène, M. J.-L. Parel.

Nord :

Ermitage : chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Valangines : di 21.05, 10h, culte avec sainte cène, M. C. Allemann.

Est :

La Coudre : di 21.05, 10h, culte avec sainte cène, M. C. Bacha.

Chaumont : di 21.05, 11h15, culte avec sainte cène, M. C. Bacha.

Hôpital Pourtalès : 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanche du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame : sa 20.05, 17h, messe en portugais ; di 21.05, 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas : pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc : sa 20.05, 17h, messe ; di 21.05, 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert : sa 20.05, 18h30, messe ; di 21.05, 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence : sa 20.05, 16h30, messe en croate ; di 21.05, 11h30, messe en polonais.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds : di 21.05, 10h, messe ; je 25.05, 10h, journée romande, messe festive avec la participation de Mgr Harald Rein, évêque de l'Eglise catholique-chrétienne de la Suisse.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel : di 21.05, 10h, messe à La Chaux-de-Fonds ; je 25.05, journée romande, messe festive à La Chaux-de-Fonds.

Publicité

Le sourire de la lune

C'est une histoire où deux enfants rêvent chacun du pays de l'autre. Grâce à la lune, qui est la même de tous les coins du monde et qui leur sourit, ils vont pouvoir se rencontrer et vivre leur rêve. En écrivant ce conte poétique, Frédérique Jaccard-Bille, musicienne, voulait jouer avec les mots comme d'une musique qui traverse le temps et l'espace pour relier les hommes entre eux. A l'image des contes. Les aquarelles de Marianne Schneeberger ont trouvé le ton juste pour illustrer ce voyage.

Format : 14,8 x 21 cm – 32 pages
Prix de vente : CHF 18.– / frais de port en sus

Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer ..... exemplaire(s) de l'ouvrage
(CHF 18.– / frais de port en sus)

Nom / prénom: .....

Adresse: .....

Code postal / Localité: .....

Date: ..... Signature: .....

Talon à affranchir et à renvoyer à:
Boutique-Atelier Aquarelle à la carte, Marianne Schneeberger
Rte de Neuchâtel 20, 2088 Cressier
Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:
marianne.creations@net2000.ch

Immersion au cœur de la brigade sanitaire du Service d'incendie et de secours (SIS) de la Ville de Neuchâtel

Une journée à bord de l'ambulance 805

Malaise, chute, accident de la route, transfert de patients d'un hôpital à l'autre, interventions auprès de personnes âgées fragilisées ou isolées: sur alarme du 144, les ambulanciers du Service d'incendie et de Secours (SIS) de Neuchâtel effectuent quelque 5'000 sorties par année, soit en moyenne 14 par jour. Nous avons suivi quelques heures le quotidien de ces professionnels toujours sur le qui-vive. Reportage entre petites et grandes urgences, gestes qui sauvent et mots qui rassurent.

Ambulanciers au SIS, Fabienne Cornu et Michael Rubio nous font partager leur quotidien. • Photos: Stefano Iori

Vendredi, 7h à la caserne de la Maladière. Alors que les quatre ambulanciers de permanence de nuit ont théoriquement fini leur service, l'équipe de jour, deux fois plus nombreuse, se prépare à prendre la relève, pour douze longues heures de travail. «L'une des deux ambulances est toujours de sortie. Dans ce métier, on sait à quelle heure on arrive, mais jamais quand on pourra rentrer, ni de quoi sera faite la journée», relève Fabienne Cornu, l'une des huit femmes de la brigade sanitaire. Elle fera aujourd'hui équipe avec Michael Rubio, dit «Micha». Trentenaires, tous deux exercent leur métier avec passion. L'adrénaline, la diversité des interventions, le contact humain; tout leur sied.

Sac d'urgence, stock de médicaments, bouteilles d'oxygène: le binôme commence par contrôler que rien ne manque à bord de l'ambulance. Le matériel utilisé doit être remplacé après chaque intervention, mais parfois le temps manque. Les ambulanciers sautent alors dans l'un des deux véhicules de réserve. «On a aussi un appareil pour prendre la tension manuellement si le défibrillateur tombe en panne. On est paré à toute éventualité», souligne Fabienne. «Sinon, c'est le code 22, qui dit débrouille-toi comme tu peux», rigole Elodie Isler, une jeune ambulancière qui vient d'achever la formation de trois ans.

Plus de peur que de mal

8h41: première alerte. «C'est une P1 ou priorité 1. Il y a eu un accident sur un chantier à Corcelles. Un pan de mur s'est écroulé sur un ouvrier, qui aurait été touché au dos et à la jambe», explique Elodie, pendant que son équipier se fraye un passage sirène hurlante dans le trafic au volant de la «Mémère», l'une des ambulances de réserve. Les feux bleus de celle qui leur avait été attribuée sont en effet en panne.

Arrivés sur place en même temps que la police, les ambulanciers se précipitent vers le blessé, qui tremble sous le choc et la douleur. Après avoir vérifié que la colonne vertébrale n'est pas touchée, ils lui font respirer un gaz hilarant pour atténuer la souffrance et pouvoir immobiliser sa cheville fracturée dans une attelle. Après avoir hissé le malheureux sur un brancard, ils lui poseront encore une voie veineuse dans l'ambulance pour le soulager avec un opiacé, avant de l'emmener aux urgences de l'hôpital Pourtalès.

Diplomatie et humour

10h23: deuxième intervention, sans urgence cette fois. Fabienne et Michael doivent se rendre dans le district de Boudry auprès d'un sexagénaire opéré d'une tumeur à l'intestin. Les soins à domicile ont appelé le 144 après avoir retrouvé des caillots de sang et des selles dans le pansement. «Sa stomie est sortie d'une bonne quarantaine de centimètres. On a essayé tant bien que mal de la remettre en place, avant de nettoyer», explique la responsable à Fabienne. De retour à la maison depuis deux jours seulement, l'homme, qui vit seul, n'a aucune envie de retourner à l'hôpital. Michael trouve les mots justes pour le calmer et plaisante pour détendre l'atmosphère. «On entre dans l'intimité des gens. Il faut savoir les mettre à l'aise, casser les barrières. On est souvent plus dans l'humain que dans le médical, dans le contrôle que dans les premiers secours», souligne l'ambulancier.

Jamais les bras croisés

De retour juste à temps à la caserne pour le sacro-saint repas de midi en commun, que les sapeurs-pompiers cuisinent à tour de rôle, Michael planchera ensuite sur la mise en place d'un fichier informatique pour réorganiser le planning, tandis que Fabienne s'attellera à réviser ses protocoles médicaux. Formation, exercices, amélioration de la gestion du stock de médicaments: «On ne reste jamais les bras croisés. Chaque lundi et mercredi matin, une ambulance est désinfectée du sol au plafond», souligne Fabienne. Mais à peine un quart d'heure s'est-il écoulé que les deux ambulanciers sont réquisitionnés pour une nouvelle intervention au centre-ville de Neuchâtel. Il s'agit de prendre en charge une nonagénaire, dont l'état de santé général s'est dégradé.

Un métier éprouvant

Ce sera pour eux la dernière intervention d'une journée plutôt calme et, surtout, sans drame. Mort d'un enfant, grave accident de la route, détresse, précarité, isolement: certaines interventions sont psychologiquement très dures. «En début de carrière, j'étais parti pour un transfert lorsqu'un homme a toqué à la vitre de l'ambulance. Une dame venait de se faire écraser par un camion. J'ai mis longtemps à m'en remettre», confie Michael, qui a bénéficié de l'aide d'une psychologue. «Dans les situations difficiles, c'est la technique qui nous sauve. Sur le moment, il n'y a pas d'émotionnel. Cela ressort après», renchérit Fabienne. «Avec les années, on arrive à tenir à distance et faire en sorte qu'une fois l'uniforme ôté, la vie continue son cours. Mais on ne se blinde pas.» (ab)